



Rapport de la commission de gestion et finances du Conseil Régional du district de Nyon portant sur le préavis du comité de direction n°71/2016.

Indemnité du Président et du Secrétaire du conseil intercommunal, des membres des commissions de gestion, des finances et ad' hoc ainsi que des membres du comité de direction et des commissions consultatives.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Votre commission de gestion et finances, composée MM Christian Graf, Jean-Pierre Streit, Frédéric Mani, Francis Costiou et Frédéric Guilloud ainsi que M Friedli Jean-Pierre suppléants s'est réunie au siège du Conseil Régional le jeudi 11 mai 2016 en présence de MM Bernard Penel et Patrick Freudiger que nous remercions pour leurs disponibilité et la qualité de leurs réponses.

Contexte général

Les rétributions et indemnités des membres du conseil régional n'ont pas été modifiées depuis sa création d'autre part aucune indemnité n'est prévue pour les déplacements dans le district.

Examen du préavis

Les sommes demandées dans le préavis sont raisonnables et impacteront le budget pour environ CHF 50`000.- supplémentaires.

Conclusions

Après étude du préavis, la commission de gestion et finances, unanime vous propose d'accepter le préavis n°71/2016 Indemnité du Président et du Secrétaire du conseil intercommunal, des membres des commissions de gestion, des finances et ad' hoc ainsi que des membres du comité de direction et des commissions consultatives tel que présenté

Le Muids, le 31 mai 2016

Graf Christian		Costiou Francis	
Guilloud Frédéric (rap)		Frédéric Mani	
Streit Jean-Pierre		Friedli Jean-Pierre (supp)	